

**COMPTE RENDU DU**

**CONSEIL D’ADMINISTRATION**

**DU 30 SEPTEMBRE 2024**

*Etaient présents* : Y. Guefveneu, P. Jablin, D. Petraccia, F. Petraccia, J. Beaumont, Y. Tremenec, A. Posedel, M. Dogocho

*Excusés* : A. Lefebvre, J. Ollu

*Absents* : J. David

Le conseil d’administration approuve le compte rendu de la réunion du 3 juillet 2024.

* **Prix des licences** FFH :

Yannick G. présente les différents tarifs de licences FFH. Le système semble assez complexe et pas vraiment compris par l’ensemble des membres du Conseil. Avant toute décision, il apparaît judicieux de comprendre le système FFH. Il est donc décidé de contacter le comité peut venir expliquer ce fonctionnement un soir lors d’un entraînement.

A noter qu’un stage de découverte des sports à destination des enfants déficients visuels est organisé le 21 octobre prochain par le comité départemental handisport au complexe Alex Seghers.

* **Sacs licenciés** :

Yannick G. propose d’offrir aux licenciés un sac color run contenant un maillot color run, le maillot du club et les flyers des partenaires et d’en faire une « remise officielle » le mercredi 2 octobre avant la 1ère compétition. Il est alors proposé de mettre un message sur les groupes Whats App des différents entraîneurs demandant de ramener les maillots pour voir si un échange est nécessaire ou pas.

* **Vêtements du club** :

Yannick G. fait remarquer qu’il reste de nombreux coupe-vents qui n’ont pas été vendus. Le prix de 25€ est peut être jugé trop élevé par les parents. Il propose de remplacer la vente par un système de consigne : en début d’année, le licencié paie une consigne pour le vêtement qui lui sera rendue en fin d’année s’il rend le vêtement. S’en suit une discussion assez acharnée entre les membres du conseil qui pensent que, si les parents ne veulent pas acheter un vêtement, ils ne voudront pas payer non plus une consigne.

Il est alors décidé d’offrir les coupe-vents aux catégories Eveils, Poussins, Benjamins et Mimines qui seront présent lors de la première compétition de l’année, dans la limite des stocks disponibles bien sûr. L’inventaire doit donc être mis à jour. Yannick G. précise qu’il faudra faire la liste des personnes nouvellement inscrit pour les rembourser de 20E.

J. Beaumont précise que ceux qui ont déjà acheté un coupe-vent seront remboursé sur demande.

Pour avoir une idée des quantités et des tailles, un message sera envoyé sur les groupes Whats App des différents entraîneurs.

Yannick G. précise que les assurances Abeille vont soutenir le club et souhaite avoir leur logo sur les maillots. Une commande venait d’être envoyé aux fournisseurs. Yannick G. doit voir s’il est possible de rajouter le logo.

* **Assemblée générale** :

Fixée au 18 octobre prochain. Yannick. G propose de ne faire qu’un seul repas avec celui du mois de novembre. S’engage la discussion pour déterminer s’il doit être payant ou non. La décision est prise de l’offrir aux adhérents et de faire payer 10 € aux accompagnateurs.

Le secrétaire générale, Yannick Tremenec sera absent lors de l’assemblée générale. La question est de savoir qui pourrait présenter les résultats du club. Franco, Antoine et Marc se proposent de le remplacer.

* **Journée du 19 octobre**:

Le CDOA organise ce jour là une réunion avec les clubs qui connaissent des problèmes particuliers afin d’en débattre et d’échanger. Yannick G. Ne pourra être présent à cette réunion mais souhaite que quelqu’un du club y participe pour représenter le club et rencontrer les autres. Marc Dogocho se propose et doit confirmer.

* **Divers** :
	+ Franco souligne l’importance de la nécessité de trouver des juges et donc de motiver les parents à cette fonction.
	+ Clermont trail : Yannick T. informe que sont fils joue dans un orchestre qui serait susceptible de venir animer un peu le parcours, moyennant rétribution. Sachant qu’il y aura déjà la Batucada, la décision est prise d’en reparler lors de la réunion spécifique du Clermont trail. Celle-ci sera également l’occasion de déterminer les distances. Yannick G. préfèrerait conserver les distances et les tracés du 5 km et pour le 15km, (faire le tour du 5km et du 10km) d’il y a 2 ans, compte-tenu du dossier à établir pour la préfecture qui doit maintenant être fait en ligne. Yannick G. précise que cela permettrait d’animer la course pour les spectateurs puisque les coureurs repasseraient 20 à 30 minutes après le départ. Le Conseil souhaiterait plutôt changer pour faire une seule boucle de 15 km.
	+ Jérôme évoque le souhait d’Antoine de ne plus entrainer les éveils-poussins pour la saison 2025/2026. Jérôme B. souligne la qualité de son travail avec les petits. Même si son souhait est motivé et compréhensible, c’est un véritable défi pour le club pour le remplacer.

Le Président Le conseil d’Administration

Yannick GUEFVENEU

